

ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE FONDS DE L'HOPITAL D'AMBOISE

Histoire de la conservation du fonds

par Aude Pouce

La correspondance échangée de 1855 à 2012 entre les maires d'Amboise, présidents de la commission administrative puis du conseil d'administration de l'hôpital, les préfets et les archivistes du département d'Indre-et-Loire permet de retracer l'histoire de la conservation, comme des classements successifs du fonds de l'hôpital, pendant plus d'un siècle et demi.

Vers 1850, un premier inventaire des archives est dressé à l'hôpital par Étienne Cartier. Il classe et étiquette la plupart des titres, cahiers et papiers antérieurs à 1790 qui y sont alors conservés. Son « Inventaire des titres, cahiers et papiers de toute espèce des archives de l'Hôtel-Dieu d'Amboise » comprend huit divisions principales :

« 1- Papiers et parchemins inutiles à conserver ; 2- Papiers peu nécessaires, qu'on peut néanmoins garder ; 3- Affaires diverses et renseignement inutiles ; 4- Titres anciens peu utiles, mais curieux sous le rapport historique ; 5- Divers dossiers de pièces concernant l'histoire de l'Hôtel-Dieu et de son administration ; 6- Établissements réunis à l'Hôtel-Dieu à différentes époques ; 7- Registres des délibérations du bureau d'administration ; 8- Correspondances et papiers divers appartenant à l'administration actuelle ».

Reprenant chacune de ces « divisions », l'inventaire indique dans les pages suivantes, avec plus ou moins de détails, le contenu de liasses, paquets et registres. Les dates et nombres de pièces sont rares, mais il existe quelques notes relatives à l'état ou à l'intérêt éventuel de certaines pièces. Des actes parmi les plus anciens ont fait l'objet d'analyses précises par Étienne Cartier, qu'une correspondance ultérieure qualifie de « si distingué par ses connaissances numismatiques » : 71 actes en latin de 1225 à 1357 et 65 autres en français de 1292 à 1413. Ces notices sont présentes en annexes du présent répertoire, et leur ordre a été respecté pour le classement des cotes H dépôt 1 (B 6-7). Ce premier inventaire est envoyé au préfet d'Indre-et-Loire en 1857.

Au cours de l'année 1858, M. Vigneau, instituteur d'Amboise et secrétaire de l'hospice, commence à rédiger l'inventaire des titres antérieurs à 1790 conformément à la circulaire du 10 juin 1854 portant sur les instructions pour le classement et l'inventaire des archives hospitalières. Les difficultés qu'il rencontre sont nombreuses, puisqu'il lui est difficile de respecter ce nouveau cadre établi « sans s'écarter de l'ordre établi dans l'inventaire que M. Cartier Étienne d'Amboise a dressé de ces titres et papiers, et par conséquent sans y jeter le brouille le plus complet ». L'ordonnateur de l'hospice – et maire d'Amboise - demande alors au préfet l'autorisation d'être dispensé de refaire l'inventaire, conformément au paragraphe 3 de la troisième page de la circulaire de 1854, qui autorise le respect de classements précédents lorsqu'un répertoire rendant les recherches faciles a déjà été établi.

Cependant, un inventaire conforme à la circulaire de 1854 est établi peu après par M. Lespinois de Limeray et adressé le 24 février 1859 au préfet d'Indre-et-Loire. Prélude au transfert du fonds antérieur à 1790, un premier dépôt de « liasses de papiers et parchemins », qui n'avaient pas été compris dans les deux premiers inventaires, entre aux Archives départementales d'Indre-et-Loire le 23 décembre 1859. Le 19 mars 1862, à la suite d'un rapport établi par l'Inspecteur général des archives en novembre 1861, le maire d'Amboise prévient le préfet d'Indre-et-Loire qu'il recevra le samedi suivant, vers midi, « par

la voiture du sieur Cerisier, messenger d'Amboise, et renfermés dans une futaille, tous les titres, papiers et registres dépendant des archives de l'hôpital d'Amboise, antérieurs à 1790, comprenant 17 liasses et cinq registres ». L'archiviste du département en donne décharge le 16 avril 1862.

Le fonds conserve tout d'abord le classement réalisé au milieu du XIX^e s. Entre la fin du XIX^e s. et le début du XX^e s., il est repris par M. Boutillier du Rétail, archiviste stagiaire puis par Charles de Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire. Il est « ré-étiqueté » en 1942 et muni d'un inventaire dactylographié. En 1965, un nouvel inventaire est rédigé : il suit plus ou moins le classement effectué vers 1859, mais en y mêlant des informations et notes réalisées auparavant par Étienne Cartier vers 1850, puis par les différents archivistes d'Indre-et-Loire. Cette dernière version, correspondant à un septième classement, est restée à la disposition des chercheurs jusqu'à aujourd'hui. Les inventaires successifs, à la fois imprécis ou très détaillés – dont certaines analyses sont à l'image des inventaires sommaires de la fin du XIX^e s. – ont dans les grandes lignes suivi le classement établi en 1859. Cependant, dans le détail, on observe que de nombreuses liasses originellement reliées ont été déreliées, subdivisées entre plusieurs sous-séries du cadre de classement, d'autres documents ont été réunis de façon thématique, ou provisoire... Chaque nouvelle tentative de classement a parfois donné lieu à la réalisation de nouvelles « chemises » ou « sous-chemises », les précédentes ayant ou non été enlevées, à de nouvelles cotes (sous les formes ou numérotation A 1-x, B 1-x, puis Hsuppl A 1-x, puis H dépôt 1/1, /2...), parfois notées successivement sur les pochettes. Le fonds a donc subi les aléas de plusieurs tentatives non abouties.

Il subsistait encore à l'hôpital les archives postérieures à 1790. Après le premier inventaire établi par Étienne Cartier, d'autres portants sur les papiers postérieurs ont été dressés dans l'établissement à chaque remise de service des divers receveurs de l'établissement, sans qu'une remise en ordre générale ne soit cependant faite au fur et à mesure de ces remises successives du XIX^e s.

Un rapport de l'inspecteur général du 18 septembre 1871 indique qu'elles sont « conservées en partie chez l'instituteur communal, secrétaire de la commission administrative, en partie à l'hospice, au-dessus d'une armoire dont l'intérieur est affecté à une collection de livres édifiants sous le titre de Bibliothèque paroissiale ». En 1957, une inspection des archives conservées à l'hôpital-hospice et conduite par M. Béguin, conservateur en chef, archiviste d'Indre-et-Loire, mentionne la création en 1955 d'une salle d'archives bien aménagée – avec casiers, éclairage, placards fermés et chauffage – et indique que les archives « anciennes » sont conservées dans une armoire fermant à clé. En mai 2000, une nouvelle visite est faite par le directeur des Archives départementales : toutes les archives sont rassemblées dans cinq salles au sous-sol de l'Hôpital Robert Debré. Certaines avaient séjourné dans les greniers de l'hôpital. Un fonds ancien conséquent, complément du dépôt fait au milieu du XIX^e s. aux Archives départementales s'y trouve alors : quelques sommiers de rentes des XVIII^e et XIX^e s., dossiers de travaux, délibérations du conseil d'administration, dossiers concernant la période 1939-1945 ... En juin 2012, ces documents des XVIII^e, XIX^e et de la majeure partie du XX^e s. entrent aux Archives départementales d'Indre-et-Loire.